

Réf: Dossier 447619

Avis de constitution

SOCIETE « SENSENOWAI »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE NOUVEAU CHU., Lot
4276, Ilot 382

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/09/2025 , et enregistrés le 19/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SENSENOWAI »

Objet : • SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES IA
D'AUTOMATISATION :

- DEVELOPPEMENT DE LOGICIELS ET SOLUTIONS IA
- SERVICES DE CONSEIL, FORMATION EN TRANSFORMATION DIGITALE
- ANALYSE DE DONNEES ET BIG DATA
- FINTECH / TECHNOLOGIES FINANCIERES
- AUTOMATISATION DES PROCESSUS METIERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE NOUVEAU CHU., Lot
4276, Ilot 382

Dirigeant(s) M SIDI AHMED SISSOKO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-10182 du 02/10/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°60584/GTCA/RC/2025 du 02/10/2025

